

**Synthèse TR1 « Lien police-gendarmerie & population » (8 février 2021)**

Cette première table ronde du Beauvau de la sécurité, consacrée au lien entre la police-gendarmerie et la population, a montré que le regard des Français était globalement bienveillant à l'égard des policiers et gendarmes, mais qu'une frange développait une certaine hostilité à leur encontre. Ainsi, un récent sondage de l'IFOP évoque une sympathie à l'égard de la police de plus de 60% et un taux de défiance de l'ordre de 25%. Loin d'être analysée comme un divorce entre la population et les forces de sécurité intérieure, cette enquête montre la nécessité de travailler à consolider les liens entre les forces de l'ordre et les Français, mais aussi à **réfléchir au sens que l'on souhaite donner à l'action des policiers et gendarmes.**

***Une police et une gendarmerie au plus près des citoyens***

Avec la mise en œuvre de la Sécurité du quotidien en 2018, les policiers et gendarmes se sont engagés dans une nouvelle méthode au service de la population dont les attentes évoluent. **Le contact avec la population, objectif majeur de cette politique publique, doit contribuer à améliorer la relation de confiance.** Ce lien se traduit d'abord par la présence réelle et visible des forces de sécurité intérieure sur la voie publique. Les outils innovants (intelligence artificielle, cartographie, etc.) doivent concourir à mieux visualiser et à optimiser la présence des gendarmes et policiers sur la voie publique.

**Cette proximité pourra également se concevoir dans l'espace numérique.** Ainsi, les différentes plateformes existantes ou en cours de développement devront être consolidées et les services rendus aux citoyens par ces vecteurs multipliés (pré-plaintes en ligne, RDV en ligne, signalements, etc...).

***Une police et une gendarmerie plus proches des jeunes***

Les forces de l'ordre doivent faire un effort d'ouverture et de transparence, notamment vers les jeunes. Cette ouverture permettra une meilleure connaissance mutuelle et de créer un lien privilégié avec un public parfois défiant à l'égard des forces de sécurité intérieure. C'est le sens donné au **plan d'accueil 10 000 jeunes** (stagiaires, apprentis) et à la **création d'une réserve opérationnelle de police nationale**, ainsi qu'au **renforcement de celle de la gendarmerie nationale.**

La **mobilisation du secteur associatif** sera également un vecteur essentiel à se rapprochement entre la police, la gendarmerie et les jeunes. Les occasions de rencontres avec la jeunesse et d'accueil de jeunes stagiaires dans les unités doivent être multipliées, notamment dans le cadre d'actions de prévention ou de partenariats.

### ***L'action des policiers et des gendarmes à valoriser en communication***

Alors que les policiers et gendarmes interviennent en dernier recours, dans des situations difficiles, souvent conflictuelles, il est indispensable de **valoriser leur image par une action de communication stratégique** sur les valeurs partagées, mettant en avant la diversité des forces de l'ordre et informant sur la nature et les conditions de réalisation de leurs missions.

Cette campagne pourrait le cas échéant être couplée à une **démarche de recrutement**.

Par ailleurs, il conviendra également de mettre en place d'une **stratégie locale de communication** pour permettre aux policiers et aux gendarmes de rendre compte directement de leurs actions dans les médias. Ce sujet sera abordé dans le cadre de la table ronde n°4 relative aux relations des forces de l'ordre avec la justice (question de la communication judiciaire).

### ***Le citoyen au cœur de la politique de sécurité***

Pour développer encore plus le lien de confiance, il importe de montrer que les policiers et les gendarmes interviennent pour régler les problèmes du quotidien. **L'offre de sécurité doit répondre aux besoins et aux attentes de la population**. Cette notion de redevabilité est une exigence démocratique vis-à-vis des élus et de la population.

Cette consultation de la population pour définir la politique locale de sécurité doit constituer un axe important de la modernisation des services de police et de gendarmerie. La satisfaction de la population ne peut plus être exclusivement appréhendée à travers le prisme des statistiques administratives sur les crimes et délits enregistrés. D'autres indicateurs sont dorénavant susceptibles de rendre compte de la bonne action des forces de l'ordre : la confiance dans la police et la gendarmerie, la perception de la justesse de leur action (équité, politesse, respect, transparence) ou la qualité de l'accueil dans les commissariats et les brigades. En d'autres termes, **la satisfaction des usagers est dorénavant à considérer comme une composante à part entière à évaluer** pour atteindre le meilleur niveau possible.

\*        \*

\*

Au cours des échanges, de nombreux sujets sur la formation, la répartition des missions avec la police municipale, l'uniforme des forces de l'ordre, les tâches dites « indues », l'encadrement, la substitution des actifs par des personnels administratifs, techniques et scientifiques ont été abordés. Ils seront traités au cours de tables rondes spécialement dédiées.

La **prochaine table ronde sera dédiée à la question de l'encadrement** de la police et de la gendarmerie. Elle aura lieu le **lundi 22 février 2021**.